

---

DOCUMENTATION DU  
PROCESSUS  
D'ÉLABORATION DE LA  
POLITIQUE SUR LES SAINES  
HABITUDES DE VIE DE  
COWANVILLE.

---

## Table des matières

Contexte .....	3
La préparation de la démarche .....	3
L'embauche d'une ressource externe .....	3
Critères d'une bonne politique .....	4
Rôles de chacun.....	5
Calendrier de travail .....	5
Les bonnes personnes, aux bons moments .....	6
Les rencontres d'élaboration .....	6
Première rencontre d'élaboration – mode de vie physiquement actif .....	6
La carte des AAA.....	7
Carte de la ville rêvée .....	7
Dégager les orientations et ébauches d'actions .....	8
Deuxième rencontre d'élaboration – saine alimentation .....	8
Troisième rencontre d'élaboration – environnements sans fumée et plan d'action .....	8
Le plan d'action .....	9
La rencontre de cohérence .....	10
La validation du contenu de la politique .....	10
L'élaboration du plan d'action .....	10
Les consultations et approbations .....	11
Lancement public .....	11
Regard externe sur le processus .....	12
Les bons coups.....	12
Les défis en cours de processus .....	12
Les défis à venir .....	12
Et pour vous.....	14
Annexe I : Gabarit de la carte des AAA.....	15
Annexe II : Présentation 1 <sup>ère</sup> rencontre d'élaboration (MVPA).....	16
Annexe III : Présentation 2 <sup>e</sup> rencontre d'élaboration (SA).....	37
Annexe IV: Présentation 3 <sup>e</sup> rencontre d'élaboration (tabac) et plan d'action.....	47
Annexe V : Présentation rencontre de cohérence.....	58

## Contexte

Lors des consultations publiques pour la mise à jour de la politique familiale et l'ajout d'un volet « Amie des aînés » de la ville de Cowansville, les membres de divers comités et les citoyens présents étaient tous d'avis que la santé avait un impact important sur la qualité de vie de la population en générale.

L'élaboration d'une politique sur les saines habitudes de vie (SHV) a été adoptée comme action pour l'année 2014 dans le plan d'action de la politique de la famille et des aînés. Le but est d'appuyer l'adoption de saines habitudes de vie chez les aînés et les familles confirmant ainsi l'engagement de la municipalité envers les saines habitudes de vie. Pour mener à bien cette action, un sous-comité a tout d'abord été formé, ce sous-comité est composé de représentants de plusieurs instances (conseillère municipale et chargée de projet de la ville, Directeur de l'aménagement urbain et de l'environnement, agentes de promotion en saines habitudes de vie et organisatrice communautaire du CIUSSS de l'Estrie-Université de Sherbrooke, organismes communautaires, coordonnatrice du regroupement Jeunes en mouvement Brome-Missisquoi, agent régional de Québec en forme, et citoyennes membres du comité familles et aînés).

Le désir était de créer une politique sur les SHV en abordant de façon globale et intégrée le mode de vie physiquement actif, la saine alimentation ainsi que le tabagisme. Dès le départ, l'aspect participatif était mis de l'avant et était nommé comme un incontournable. Dans l'ensemble, les partenaires auront besoin de six rencontres pour atteindre leur objectif.

Dès la première rencontre de planification de la démarche, les partenaires ont mentionné l'importance de documenter la démarche menant à l'élaboration d'une politique sur les saines habitudes de vie. En effet, lors de leurs recherches antérieures sur les politiques similaires ailleurs au Québec, ils n'ont retrouvé nulle part trace des processus d'élaboration. Le présent document se veut donc la conciliation par écrit de la démarche vécue, dans l'optique où d'autres puissent s'en servir pour l'élaboration de politiques favorables aux saines habitudes de vie.

## La préparation de la démarche

### L'embauche d'une ressource externe

N'ayant pas trouvé trace de démarche d'élaboration, les partenaires se sentaient dans un flou artistique important et avaient une certaine crainte de ne pas atteindre leur objectif à temps. Ils ont donc fait appel à une ressource externe pour structurer les réflexions et s'assurer de mettre en œuvre une séquence logique menant à l'élaboration de la politique.

## Critères d'une bonne politique

Lors de la première rencontre, les partenaires ont décrit ce qu'ils considéraient comme une bonne politique sur les saines habitudes de vie. Ces critères ont par la suite, servi de balises tout au long du processus d'élaboration.

Les critères sont les suivants :

### Critères d'une bonne politique

- Applicable
- Réaliste
- Réalisable
- Accessible à tous
- Vocabulaire adapté pour population générale
- Synthétisée
- Ayant une vision globale des saines habitudes de vie
  - MVPA
  - SA
  - Tabagisme
  - Effets potentiels sur santé mentale

### Processus

- Implication citoyenne
- Importance du partenariat
- Avoir des réflexions constructives et utiles
- Toujours être en lien avec l'objectif (ne pas s'éparpiller)
- Maximiser le rôle de chacun des intervenants
- S'assurer d'avoir les bonnes personnes aux bons moments

### Finalité

- Promotion SHV
- Sensibilisation SHV
- Environnements favorables

## Rôles de chacun

À la suite de cette réflexion, les partenaires et la ressource externe ont discuté des attentes collectives envers chacun, le tout afin de faciliter le travail commun et de profiter pleinement des rencontres prévues.

Les attentes envers la ressource externe étaient les suivantes :

- Livrer le texte de la politique ainsi que le plan d'action pour trois ans.
- Accompagner dans le cheminement vers la politique finale.
- Apporter une vision globale et externe.
- Remettre en question afin d'amener les réflexions plus loin.
- Diriger les discussions et les réflexions pour réduire le risque d'éparpillement.

Les attentes envers les partenaires peuvent se résumer ainsi :

- S'assurer d'être bien préparés pour chaque rencontre. Ce qui peut parfois impliquer des lectures ou répondre à un sondage, par exemple.
- Être présent aux rencontres.
- Participer activement aux rencontres.

## Calendrier de travail

Finalement, un calendrier des rencontres a été proposé par la ressource externe et accepté par l'ensemble des partenaires. Ce calendrier, bien qu'exigeant, permettait dès le début de la démarche de réserver des plages horaires pour tous et ainsi faciliter la participation du plus grand nombre de partenaires possible. Ce calendrier permettait également de connaître le sujet des rencontres dès le départ, ce qui a grandement facilité la présence d'invités pertinents pour les réflexions.

## Les bonnes personnes, aux bons moments

Afin de s'assurer que les bonnes personnes étaient présentes aux bons moments, les partenaires avaient la responsabilité collective d'inviter des ressources expertes selon le thème abordé lors de la rencontre. Ainsi, des invités ont été présents à chacune des rencontres d'élaboration et ont permis d'enrichir les réflexions. Le comité de « base » était composé des membres suivants :

- Conseillère municipale, ville de Cowansville
- Directeur Service Aménagement urbain, environnement
- Service des loisirs et de la vie communautaire et chargée de projets ville de Cowansville
- Organisatrice communautaire CIUSSS Estrie-CHUS
- Kinésologue, agente de promotion des saines habitudes de vie, CIUSSS-Estrie CHUS
- Nutritionniste, agente de promotion des saines habitudes de vie, CIUSSS –Estrie CHUS
- Coordonnatrices Jeunes en mouvement Brome-Missisquoi
- Agent de développement Québec en forme
- Membre du Comité familles et aînés

## Les rencontres d'élaboration

Bien que le désir était d'élaborer une politique avec une vision globale des saines habitudes de vie, le choix a été fait par les partenaires de travailler selon les trois thèmes abordés dans la politique. Trois rencontres ont donc eu lieu, la première sur le mode de vie physiquement actif, la deuxième sur la saine alimentation et la troisième sur les environnements sans fumée. Les deux premières rencontres ont fait l'objet d'animations similaires, tandis que la troisième a été modifiée afin de tenir compte de l'aspect particulier de l'arrêt tabagique (loi existante).

### Première rencontre d'élaboration – mode de vie physiquement actif

Les objectifs de la première rencontre étaient les suivants :

- A. Avoir une vision commune de la situation idéale en MVPA
- B. Déterminer les grandes orientations de la politique
- C. Élaborer une ébauche de plan d'action

Pour les atteindre, une courte présentation sur les rôles que peut jouer une municipalité dans la création d'environnements favorables à un mode de vie physiquement actif a eu lieu (Annexe II). Quelques exemples d'initiatives à travers le monde ont également été présentés.

Un cahier des participants a été remis à tous. Ce cahier comprenait les principaux éléments théoriques présentés afin que tous puissent s'y référer au besoin pendant la rencontre.

Le comité a fait appel à deux invités pour cette rencontre soit; un Urbaniste de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie ainsi que la Chargée de projets de Nature-Action Québec.

## La carte des AAA

Les partenaires devaient réfléchir individuellement aux **acquis**, **atouts** et **améliorations** à apporter en lien avec les quatre types d'environnements<sup>1</sup> (physique, politique, socioculturel et économique), le tout pour le mode de vie physiquement actif (pour voir le gabarit de carte utilisé, veuillez-vous rendre à l'Annexe I).

Les **acquis** sont des points favorables à un mode de vie physiquement actif déjà en place, sur lesquels on peut tabler pour la suite des choses. Les **atouts** sont également des points favorables, mais ils demandent certains ajustements, ou encore, ne sont pas implantés de façon permanente. Finalement, les **améliorations** sont des points à travailler, ou à mettre en place pour rendre la Municipalité encore plus favorable à un mode de vie physiquement actif.

Une fois leur réflexion individuelle terminée, les partenaires devaient venir porter les fruits de cette réflexion sur une carte représentant les quatre types d'environnements. Une mise en commun avait par la suite lieu, permettant ainsi de brosser un tableau complet des perceptions de tous quant aux AAA.

## Carte de la ville rêvée

Partant de la réflexion sur les acquis, les atouts et les améliorations, les partenaires devaient ensuite réfléchir à la situation rêvée. La question posée était : « **Dans 20 ans Cowansville pour le mode de vie physiquement actif c'est ... ?** »

Dans le même esprit, une fois la réflexion individuelle terminée, les partenaires venaient inscrire leurs idées sur une carte représentant encore une fois les quatre types d'environnements.

Une mise en commun des réflexions était également effectuée. La ressource externe effectuait alors une synthèse des thèmes les plus souvent abordés dans la projection de la situation idéale.

---

<sup>1</sup> Ministère de la Santé et des Services sociaux (2012) *Pour une vision commune des environnements favorables à la saine alimentation, à un mode de vie physiquement actif et à la prévention des problèmes reliés au poids*. Document rédigé en collaboration avec Québec en Forme et l'institut national de santé publique du Québec. Gouvernement du Québec, 24 pages. [En ligne] <http://www.msss.gouv.qc.ca>.

## Dégager les orientations et ébauches d'actions

À la suite de la synthèse des thèmes mentionnés dans la situation idéale, la question posée aux partenaires était : «**Comment fait-on pour atteindre cette situation idéale?**» Cette portion était animée sous forme de *brainstorm*, qui encourage l'émergence d'une quantité importante de réponses, ce qui implique que les partenaires reportent leur jugement sur les idées émises à une étape subséquente.

Dans un même temps, et de façon continue, les partenaires étaient invités à inscrire les idées d'actions concrètes sur une feuille, cette dernière était récupérée à la fin de la rencontre et l'ensemble des suggestions mis en commun.

## Deuxième rencontre d'élaboration – saine alimentation

Cette rencontre s'est déroulée sensiblement de la même façon que la première et avait les mêmes objectifs, en lien avec la saine alimentation cette fois. En premier lieu, une présentation de la synthèse de la première rencontre a été effectuée. Le but recherché était la validation par les partenaires et l'appropriation du travail fait par tous.

Les synthèses sont importantes dans le processus puisqu'elles représentent la mise en commun des idées de tous. Cette mise en commun peut, par la suite, être discutée et devient la pierre d'assise des éléments importants de la politique.

Avant d'entamer les réflexions sur la carte des AAA et la carte de la ville rêvée, mais cette fois en lien avec la saine alimentation, une courte présentation de quelques politiques alimentaires adoptées au niveau municipal ici et ailleurs a été effectuée (Annexe III). Encore une fois, les partenaires avaient avec eux un cahier du participant permettant de consulter à tout moment les informations transmises.

En plus du comité habituel, une Nutritionniste de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie était présente afin d'aider les réflexions portant spécifiquement sur la saine alimentation.

## Troisième rencontre d'élaboration – environnements sans fumée et plan d'action

Les objectifs de cette rencontre étaient les suivants :

- A. Avoir une vision commune de l'objectif à atteindre en lien avec les environnements sans fumée, ainsi que les grandes orientations pour y parvenir.
- B. Avancer dans l'élaboration du plan d'action de la politique.

Dans un premier temps, un retour sur les portions mode de vie physiquement actif et saine alimentation a été effectué. Les partenaires ont alors émis des commentaires et des suggestions de modifications quant aux libellés utilisés. Encore une fois, cette portion est primordiale puisqu'elle permet à tous d'être à jour et de bien s'approprier le travail fait collectivement.

La portion de cette rencontre attribuée à l'aspect environnement sans fumée s'est déroulée rondement. Une invitée experte, l'Infirmière en Cessation tabagique du CIUSSS – Estrie CHUS est venue d'abord présenter les grandes lignes de la loi sur le tabac et les implications possibles d'une municipalité pour le renforcement de cette dernière. La présentation utilisée est disponible à l'Annexe IV.

En mode discussion ouverte, les partenaires sont arrivés rapidement aux conclusions suivantes :

- Il est préférable, dans un premier temps, d'assurer le respect de la réglementation existante.
- La Municipalité se doit d'être un modèle dans ce respect de la réglementation.
- La sensibilisation est encore un aspect important, même si la norme sociale entourant le tabagisme a beaucoup évolué au Québec.
- La promotion des environnements sans fumée est une action que peut et doit porter la Municipalité.

Les grandes orientations pour l'aspect environnement sans fumée ont ainsi été déterminées.

## Le plan d'action

L'autre portion de la rencontre a porté sur le plan d'action. Dans un premier temps, les actions prises en note par les partenaires lors de la première et de la deuxième rencontre ont été mises dans un document conjoint.

Par la suite, les partenaires devaient se placer en équipe et réfléchir aux actions à mettre en place ainsi qu'à la meilleure séquence de mise en œuvre. Pour ce faire, ils pouvaient consulter la banque d'actions produite jusqu'à présent, ils pouvaient également créer de nouvelles actions en lien avec chacun des thèmes, des objectifs thématiques et des grandes orientations.

Une mise en commun des idées de chaque équipe a été effectuée à la fin de cette période de travail. Cet exercice s'est révélé plus ardu que planifié. Il a donc été suggéré de créer un sondage en ligne avec l'ensemble des actions sur la table, c'est-à-dire, les actions proposées par les différentes équipes ainsi que celles déjà compilées dans la banque d'actions potentielles. Les partenaires avaient pour responsabilité de répondre à ce sondage avant la prochaine rencontre. Ils devaient se prononcer sur la pertinence de chaque action, son inclusion dans le plan d'action de la politique et son année de mise en œuvre.

## La rencontre de cohérence

Cette rencontre, la dernière au calendrier, poursuivait deux objectifs importants :

- A. La validation du contenu de la politique (critères établis au départ, cohérence des trois thèmes, approbation par l'ensemble des partenaires)
- B. L'élaboration du plan d'action par l'ensemble des partenaires
  - Compilation des résultats du sondage
  - Priorisation des actions en grand groupe avec séquence de déploiement

Pour cette rencontre, le comité de base était présent, quoiqu'en plus petit nombre que pour les rencontres d'élaboration. La présentation utilisée est disponible à l'Annexe V.

### La validation du contenu de la politique

Dans un premier temps, le contenu de la politique soit; les objectifs généraux, les grandes orientations, les objectifs thématiques et les axes thématiques ont été présentés à l'ensemble des partenaires.

En mode discussion ouverte, les partenaires étaient amenés à donner leurs commentaires et suggestions d'amélioration.

Dans un deuxième temps, le contenu ainsi bonifié a été évalué selon les critères établis par les partenaires en début de processus. L'objectif était de poser un regard sur la qualité de la politique et s'assurer qu'elle réponde aux critères d'une bonne politique. Lors de cette réflexion, les partenaires ont réalisé que la politique qu'ils ont élaborée correspond en tous points à leurs attentes et critères de départ.

Finalement, l'approbation et l'adhésion générale des partenaires au contenu de la politique ont été données. À partir de ces décisions importantes de groupe, les points d'ancrage de la politique municipale sur les saines habitudes de vie étaient fixés. Il ne restait qu'à rédiger le texte explicatif de ces différents points importants.

### L'élaboration du plan d'action

À la suite de la troisième rencontre d'élaboration, la banque d'actions potentielles était pour le moins volumineuse. Les partenaires ont donc répondu à un sondage permettant de prioriser les actions à mettre en œuvre ainsi que la meilleure séquence de réalisation.

La ressource externe a comptabilisé les réponses au sondage en fonction de la première année de réalisation et des thèmes (MPVA, SA, Tabac). Sous forme de tableau, les réponses ont été présentées aux partenaires et soumises à un vote collectif. «L'épuration» du plan d'action a ainsi été effectuée. La rencontre s'est terminée avec un plan d'action englobant les trois prochaines années et touchant les trois thèmes importants de la politique.

De plus, les partenaires ont réalisé que plusieurs actions avaient trait à de la communication. Ce qui est tout à fait logique puisqu'un des objectifs généraux de la politique vise les normes sociales. Ils ont donc décidé collectivement que la communication était un aspect majeur de la politique et devrait faire l'objet d'un plan de communication triennal. Toutes les actions en lien avec les communications ont donc été regroupées dans un plan de communication, présenté avec la politique.

## Les consultations et approbations

Une fois le texte de la politique élaboré et approuvé par l'ensemble du sous-comité de travail, il a été présenté à des alliés potentiels, majoritairement des directeurs de services municipaux, afin de connaître leur degré de satisfaction ainsi que leurs commentaires et suggestions de modifications.

Une fois ces commentaires et suggestions pris en compte, la politique a été présentée officiellement au conseil des élus de la municipalité de Cowansville en novembre 2015 où elle a reçu un bon accueil mais n'a pas été adoptée d'emblée.

En janvier, le sous-comité de travail s'est à nouveau réuni afin de revoir le plan d'action. Après réflexion, les actions relatives aux employés municipaux ont été retirées puisque le lien entre ces actions et l'aspect citoyen de la politique était assez faible.

Les partenaires ont également bonifié le plan d'action de la politique en y ajoutant un tableau des responsabilités. Chaque action est donc sous l'égide d'un service municipal précis.

Les différents directeurs de services ont été rencontrés de façon individuelle et ont été mis au courant de la politique et des diverses responsabilités pouvant découler de leur service. À la suite de cette consultation, la politique a été de nouveau présentée au conseil municipal qui l'a adoptée le 2 février 2016.

## Lancement public

Afin de bien planifier le lancement public de la politique sur les saines habitudes de vie, le comité famille-aînés a été rencontré. Le sous-comité de travail de travail sera également rencontré pour contribuer au lancement public qui devrait avoir lieu au printemps 2016.

# Regard externe sur le processus

## Les bons coups

Quelques points importants ont facilité la bonne conduite du processus d'élaboration de la politique. Premièrement, définir clairement les attentes envers la ressource externe a permis à celle-ci d'avoir des balises claires et de répondre réellement aux besoins émis.

Deuxièmement, établir des objectifs clairs pour chacune des rencontres a permis aux membres du sous-comité de bien se préparer aux rencontres, de savoir ce qui était attendu d'eux en termes de travail et de prise de décision, ainsi que de suggérer des invités experts pouvant venir soutenir la réflexion au bon moment.

Finalement, le cahier des participants et les présentations ont permis aux membres du sous-comité d'avoir toutes les informations nécessaires à la prise de décision et à la réflexion lors des rencontres, et ce, même si le terme abordé ne faisait pas partie de leur expertise.

## Les défis en cours de processus

Plusieurs défis ont été rencontrés lors de ce processus. Il a été mentionné que les partenaires n'étaient pas tous à un niveau similaire de sensibilisation envers les saines habitudes de vie.

Également, bien qu'un calendrier des rencontres ait été établi en début de démarche, le nombre de partenaires absent n'a cessé d'augmenter au fur et à mesure que la progression se faisait dans le processus.

Finalement, les partenaires de niveau plus régional ont émis certains malaises à porter des jugements ou à faire des choix, alléguant qu'ils ne connaissaient pas bien la réalité locale de la municipalité de Cowansville. Leur regard a cependant été précieux et ils ont permis d'établir certaines comparaisons et d'amener les réflexions plus loin.

## Les défis à venir

Certains défis sont à venir et aucune démarche n'est parfaite. En ce sens, les membres du sous-comité de travail ont identifié les défis suivants :

### *Partenariat*

Afin que la politique voie le jour et qu'elle atteigne ses objectifs, il faudra :

- Mobiliser les acteurs clés pour obtenir leur adhésion à la politique (incluant les élus).
- Établir une réelle collaboration entre les différents milieux concernés par la politique et sa mise en application.
- Assurer une cohérence entre les milieux (que ce soit sur les messages à livrer à la population ou encore la mise en œuvre de certaines actions relatives à la politique).

## *Financier*

D'un point de vue financier, et compte tenu du contexte actuel au Québec, il faudra :

- S'assurer de prévoir les budgets nécessaires pour soutenir réellement la politique et ses actions.
- Prioriser les changements qui sont de l'ordre des pratiques, et donc, ne nécessitent pas toujours un investissement financier.

## *Acceptation sociale*

Bien que la politique sur les saines habitudes de vie découle d'une priorité émise par les citoyens lors d'une consultation publique en lien avec la mise à jour de la politique familiale, pour plusieurs raisons aucun citoyen n'a participé au processus d'élaboration. Il faudra donc :

- Prendre en compte dans l'atteinte des objectifs de la politique que les changements de normes sociales et de comportements prennent du temps.
- Obtenir l'adhésion et le soutien de la population via une stratégie de communication efficace.
- Diminuer les résistances potentielles, autant à l'interne de la municipalité que dans la population générale.

## *La mise en œuvre des actions*

En ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action, il faudra :

- Prendre en compte que l'application de certaines actions pourra être un défi en soi. Il faudra donc déterminer à l'avance les stratégies pour parvenir à une mise en œuvre réussie.
- Assurer un suivi et une évaluation efficace et efficiente des actions et de la politique en général.

## Et pour vous...

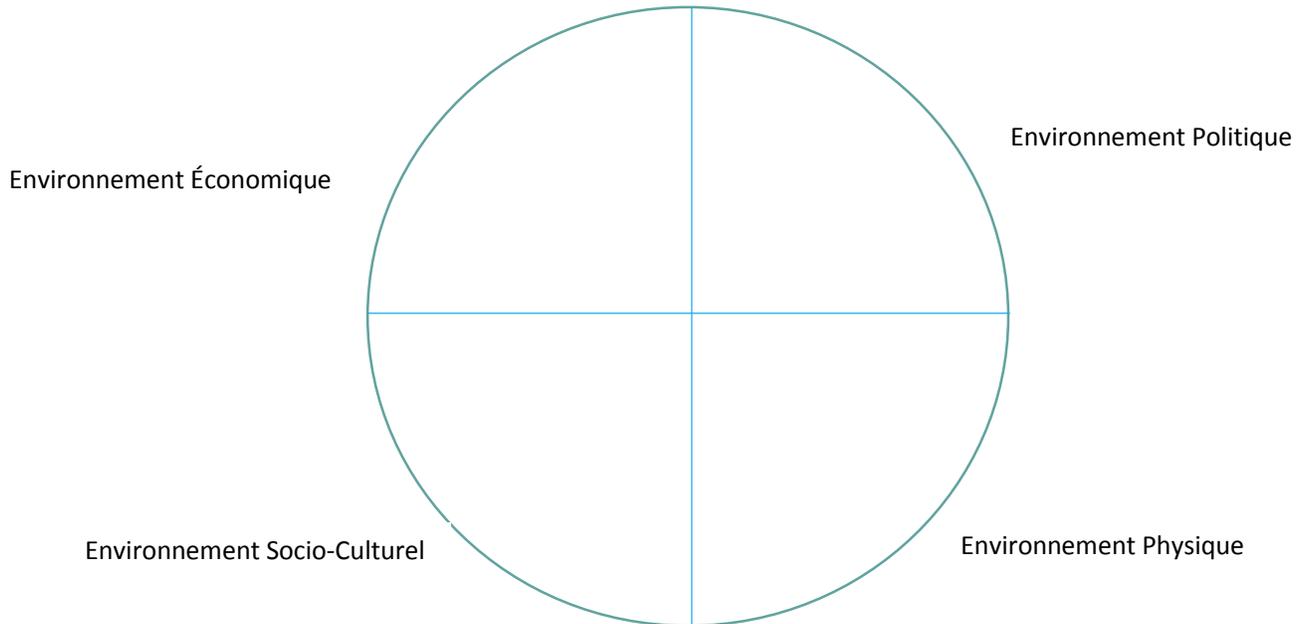
Bien que les membres du sous-comité de travail souhaitent partager la démarche qu'ils ont entreprise pour l'élaboration de la politique sur les saines habitudes de vie, il est clair que chaque processus est unique et dépend du contexte dans lequel il est mené.

Vous pouvez donc grandement vous inspirer du processus présenté ici et le mettre à votre saveur et à votre couleur. Aucune solution n'est parfaite et si c'était à refaire, certaines améliorations pourraient être apportées à la démarche, notamment, au point de vue de la participation citoyenne.

Il vous revient donc de voir si le présent processus vous permet réellement d'atteindre votre objectif. Et n'oubliez pas, le but est d'avoir de plus en plus de municipalités qui ont à cœur le bien-être de leurs citoyens et qui, pour rendre cette préoccupation officielle, mettent les efforts pour se doter de politiques ayant trait aux saines habitudes de vie.

## Annexe I : Gabarit de la carte des AAA

Les **acquis** étaient identifiés sur des cartons jaunes et placés selon l'environnement considéré. Les **atouts** étaient identifiés sur des cartons bleus et les **améliorations** sur des cartons roses, le tout placé à l'endroit correspondant sur le gabarit suivant :



# Annexe II : Présentation 1ère rencontre d'élaboration (MVPA)

## Première rencontre d'élaboration

Volet MVPA

### Rappel de l'objectif de la politique

Rendre les choix sains, les choix faciles à faire.

Finalités de la politique:

- Sensibilisation aux SHV
- Promotion des SHV
- Création d'environnements favorables

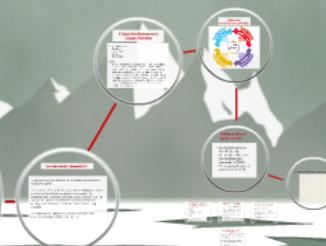


### Quelle est la légitimité d'une municipalité dans les SHV?

Plusieurs organismes argumentent en faveur de la valeur ajoutée de l'implication du milieu municipal dans la sensibilisation, la promotion et l'adoption des saines habitudes de vie chez leurs citoyens.

### Qu'est-ce qu'une politique?

- Définit des orientations et des objectifs de la gouvernance ou d'une collectivité ou un pays de façon publique.
- S'applique à un sujet précis (ex: santé, éducation, etc.)
- Implique des personnes ou des organismes.
- S'inscrit dans un cadre de responsabilité et de confiance.



1. Objectif	2. Finalité	3. Stratégie	4. Action
5. Mesure	6. Indicateur	7. Outil	8. Ressource
9. Responsable	10. Délai	11. Budget	12. Suivi
13. Évaluation	14. Reporting	15. Communication	16. Partenariat

# Première rencontre d'élaboration

Volet MVPA

## Rappel de l'objectif de la politique

Rendre les choix sains, les choix faciles à faire.

Finalités de la politique:

- Sensibilisation aux SHV
- Promotion des SHV
- Création d'environnements favorables

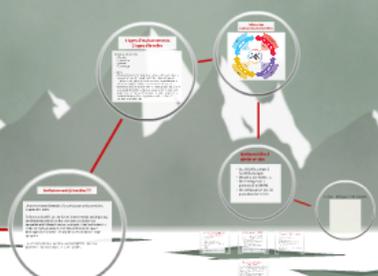


## Quelle est la légitimité d'une municipalité dans les SHV?

Plusieurs organismes argumentent en faveur de la valeur ajoutée de l'implication du milieu municipal dans la sensibilisation, la promotion et l'adoption des saines habitudes de vie chez leurs citoyens.

## Qu'est-ce qu'une politique?

- Un ensemble d'orientations et d'objectifs d'un gouvernement ou d'une collectivité sur un sujet d'intérêt public.
- Un programme précis qui sert à orienter les actions.
- Une orientation et un cadre pour d'autres actions.
- Un instrument stratégique qui se distingue d'une loi ou d'un programme précis.



Document	Titre	Date	Version
Document	Titre	Date	Version
Document	Titre	Date	Version
Document	Titre	Date	Version

## Rappel de l'objectif de la politique

Rendre les choix sains, les choix faciles à faire.

Finalités de la politique:

- Sensibilisation aux SHV
- Promotion des SHV
- Création d'environnements favorables



Plusieurs  
de l'impli  
promotio  
citoyens.

## Quelle est la légitimité d'une municipalité dans les SHV?

Plusieurs organismes argumentent en faveur de la valeur ajoutée de l'implication du milieu municipal dans la sensibilisation, la promotion et l'adoption des saines habitudes de vie chez leurs citoyens.

- L'é
- d'
- Un
- Un
- Un
- pr

# Valeur ajoutée du milieu municipal

Les municipalités disposent de nombreuses compétences notamment en matière d'aménagement et d'urbanisme, de voirie locale, de transport en commun, de développement communautaire, de loisir, de culture, etc. Elles détiennent également un rôle majeur en matière de sécurité routière. Leurs moyens d'action que sont la planification, la réglementation et l'intervention directe permettent aux municipalités d'être des acteurs de premier plan en matière de développement d'environnements favorisant la mobilité durable et active, et par le fait même, les saines habitudes de vie.

- Source: MRC de Rouville, Intégration du concept de mobilité durable et active au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de notre MRC (2013).

Le milieu municipal considéré comme un milieu à forte valeur ajoutée.

Ses compétences et son action impactent positivement ou négativement la qualité de vie de ses citoyens.

Les acteurs municipaux sont notamment de plus en plus sensibles à la qualité de vie de leurs citoyens, ce qui crée des besoins d'accompagnement et de formation en matière d'environnements favorables aux saines habitudes de vie.

De plus, une étude des besoins, menée par le Réseau québécois des villes et villages en santé (RQVVS), confirme leur besoin d'être informés, soutenus et formés pour passer à l'action et pour jouer leur rôle à l'intérieur de leurs champs de compétences.

- Source : Comité Québécois de Formation sur les saines habitudes de vie, Projet de formation à l'intervention municipale.

En plus d'enrichir la qualité de vie des membres de leur communauté, les municipalités peuvent jouer un rôle de modèle en transmettant le message qu'une alimentation saine est primordiale pour la santé.

- Source : Moreau, N. Offre alimentaire dans les fêtes populaires (2008).

Instance municipale est celle qui se rapproche le plus des citoyens.

- Source : Arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâces, Politique en faveur des saines habitudes de vie. (2011)

Sur les plans local et régional, des normes, des règlements et des politiques d'aménagement qui s'appliquent au cadre bâti et à l'aménagement du territoire peuvent contribuer à construire un tel environnement (favorable à la pratique sportive). Vrai tant pour les décisions qui concernent la planification à long terme que pour celles qui concernent les services courants.

La création d'environnement favorables à la pratique d'activités physiques vise la qualité de vie des personnes et l'enrichissement du capital social des collectivités. Avec des principes directeurs, des connaissances, de l'expérience, des politiques et le pouvoir de réglementation, les décideurs municipaux sont outillés pour assurer la cohésion et la permanence des orientations, pour tenir compte des besoins et des intérêts de la population ainsi que pour adapter les actions entreprises ou à entreprendre.

Ils sont donc les leaders tout désignés pour veiller à la réalisation d'environnements physiques propices à la pratique d'activités physiques et qui diminuent les obstacles à ce genre d'activités et du coup, les facilitent.

-Source: Kino-Québec, Aménageons nos milieux de vie pour nous donner le goût de bouger. (2005)

La population croit que les administrations municipales de demain devront être multidimensionnelles et efficaces en attaquant plusieurs dossiers de front, et ce, malgré leurs ressources financières, humaines et matérielles limitées. Tout un défi!

Rôles des municipalités :

- Pour favoriser MVPA
  - Offrir environnements sécuritaires pour se déplacer à pied ou à vélo (densité, mixité et connexité).
  - Faciliter l'accès aux installations sportives, aux parcs, aux espaces verts, aux espaces récréatifs et de loisirs.
- Pour favoriser SA
  - Améliorer l'offre alimentaire dans les établissements municipaux et autour des écoles.
  - Aménager des marchés publics et des jardins communautaires.
  - Favoriser l'agriculture urbaine.
  - Augmenter l'accès aux fontaines d'eau dans les lieux publics.

*« Les leviers municipaux sont importants pour la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie. La municipalité encourage la mise en place et l'entretien d'infrastructures de loisir, de marchés publics ou de jardins communautaires, par exemple. La municipalité peut aussi favoriser un environnement socioculturel favorable en offrant une programmation et des services diversifiés, continus et adaptés aux besoins de divers groupes de la population. La municipalité a aussi le pouvoir d'adopter des politiques municipales familiales de loisir, de signer des ententes avec le milieu scolaire pour favoriser l'accès aux infrastructures, de revoir le règlement de zonage afin de limiter les restaurants rapides autour des écoles et d'aménager des circuits de mobilité active (sentier pédestre, sentier de ski de fond, piste cyclable, etc.). La municipalité peut également favoriser l'accès économique aux activités physiques par une tarification avantageuse des services. La municipalité, de concert avec les organismes du milieu, peut améliorer la qualité de vie des citoyens. »*

Citation du Maire de Rimouski et président de l'UMQ, M. Éric Forest

- Source : Assises 2013, Union des Municipalités du Québec, Ne le dites pas à mon maire, mais il est responsable de ma santé, et ce, du berceau au tombeau. (2013)

Le CAMF est d'avis que la santé des familles est largement influencée par leur milieu de vie et il croit fermement que les municipalités ont un rôle de taille à jouer dans l'adoption et le maintien de SHV.

- Aménagement urbain
- Aménagement des rues
- Aménagement de milieux de vie sécuritaire
- Le transport collectif
- L'activité physique
- La saine alimentation accessible

- Source: Carrefour action municipale et famille (CAMF), Pourquoi intégrer les saines habitudes de vie dans les politiques familiales municipales?

## Qu'est-ce qu'une politique?

- L'énoncé des orientations et des objectifs d'un gouvernement ou d'une collectivité sur un sujet d'intérêt public
- Une prise de position qui peut être implicite et/ou explicite
- Une orientation influencée par divers facteurs sociaux
- Un instrument étatique qui se distingue d'une loi ou d'un programme public.

Un environn  
propices à la

En lien avec  
conditions de  
comporteme  
mode de vie  
développer e  
corporelle.

Les environn  
approches ci

## Environnements favorables?!?

Un environnement favorable à la santé présente des conditions propices à la santé.

En lien avec les SHV, on dira d'un environnement favorable que ces conditions aideront à faire des choix sains, à adopter des comportements alimentaires meilleurs pour la santé et à avoir un mode de vie physiquement actif. Elles contribueront aussi à développer et à maintenir l'estime de soi et une bonne image corporelle.

Les environnements favorables sont complémentaires aux approches ciblant les individus et les familles.

## 4 types d'environnements 2 types d'échelles

Types d'environnements:

- Physique
- Socioculturel
- Politique
- Économique

Échelles:

- Microenvironnements : regroupent les lieux où les gens vivent et rencontrent pour des besoins particuliers. Souvent appelés < milieux de vie >, ces environnements sont géographiquement distincts et de petite taille (ex. école, quartier, voisinage, etc.)
- Macroenvironnements : tendent à être diffus géographiquement et s'apparentent à des secteurs; ils concernent l'ensemble de la population. Les macroenvironnements influent souvent sur les microenvironnements (ex. le gouvernement, le secteur des services, les médias, etc.).

## Schéma des environnements favorables



## Quelques idées à garder en tête

- Les obstacles perçus à l'activité physique.
- Des principes directeurs.
- Des stratégies pour promouvoir un MVPA.
- Des composantes pour la promotion d'un MVPA.

# Obstacles perçus à l'activité physique et principes directeurs

## Obstacles perçus à l'activité physique :

- Manque de temps
- Insécurité
- Difficulté d'accès
- Esthétique
- Manque de commodités/aspects non fonctionnels de l'environnement
- Pas ou peu de destinations pour les déplacements non motorisés

## Principes directeurs :

- Proximité
- Accessibilité

-Source: Kino-Québec, Aménageons nos milieux de vie pour nous donner le goût de bouger. (2005)

# Stratégies pour promouvoir MVPA

- Des infrastructures récréatives et sportives sécuritaires pour bouger plus:
  - Infrastructures de qualité, accessibles, conformes et sécuritaires
  - Jeux d'eau, modules de jeux pour trottineurs et enfants d'âge scolaire
- Des parcs et des espaces verts fonctionnels, sécuritaires, accessibles et versatiles:
  - Pour tous les âges: intergénérationnel
  - Suffisamment grands pour prendre de l'accélération (courir, et jouer)
- Activité physique, sports et loisirs:
  - Variété, accessibilité, proximité et disponibilité des services
  - Ententes de services entre les écoles et la municipalité pour les plateaux sportifs et équipements (Trois-Rivières)
- Adoption d'une politique de la pratique sportive et de la vie active
- Politiques
- Faire bouger les aînés
- Partage des installations sportives

- Source: Assises 2013, Union des Municipalités du Québec, Ne le dites pas à mon maire, mais il est responsable de ma santé, et ce, du berceau au tombeau. (2013)

# 7 composantes (critères d'analyse)

- Occupation du sol et densité de la population
- Mixité des usages dans les différents secteurs
- Sentiment de sécurité
- Aménagement et entretien de réseaux de trottoirs, de voies cyclables et de sentiers récréatifs
- Accès à des réseaux d'espaces verts, blancs et aux plans d'eau
- Immeubles et cadre bâti favorisant un mode de vie physiquement actif
- Planification et politique

-Source: Kino-Québec, Aménageons nos milieux de vie pour nous donner le goût de bouger. (2005)

# Faire connaître les aménagements et animer les lieux

Les environnements favorisant l'activité physique sont nécessaires mais leur seule existence ne suffit pas toujours à donner aux gens le goût de bouger. La promotion, la diffusion d'information sur les infrastructures existantes, les horaires d'ouverture des lieux, les services qui y sont offerts et l'animation des lieux doivent être envisagés, afin d'éveiller l'intérêt de la population.

Aussi étrange que cela paraisse, plusieurs citoyens qui aimeraient bouger ignorent souvent l'existence des services offerts malgré les efforts de promotion déjà déployés par les municipalités.

-Source: Kino-Québec, Aménageons nos milieux de vie pour nous donner le goût de bouger. (2005)

Un beau défi pour notre journée!





**RENCONTRE  
D'ÉLABORATION DE LA  
POLITIQUE MUNICIPALE SUR  
LES SHV – VOLET SAIN  
ALIMENTATION**

21 Janvier 2015

Marie-Pierre  
Arsenault

CESTRA

---

# Ordre du jour

---

- 1- Bienvenue et présentation de la rencontre (5 min)
- 2- Retour sur la première rencontre (20 min)
- 3- Rôles d'une municipalité en saine alimentation (20 min)
- 4- Carte situation actuelle (carte des trois A, acquis, atouts, améliorations) (30 min)
- 5- Carte situation idéale (30 min)
- 6- Pause (10min)
- 7- Orientations pour atteindre situation idéale (20 min)
- 8- Organisation des idées et Priorisation (20 min)
- 9- Idées d'actions (en continu)

---

# Retour sur la première rencontre – carte des AAA

---

## Environnement physique:

- Beaucoup d'infrastructures présentes ou endroits à très fort potentiel de développement pour favoriser un MVPA.
- Accessibilité importante, inclue l'aspect utilitaire et la diversité.
- Initiatives en place: pédibus, gratuité de certaines activités.

## Environnement politique:

- Sensibilisation et ouverture de l'administration municipale au bien-être des citoyens et aux SHV.
- Présence d'une mobilisation autour des SHV.
- Reste à officialiser le tout par des politiques qui mènent à des changements durables.

---

# Retour sur la première rencontre – carte des AAA

---

## Environnement socioculturel:

- Place du jeu libre?
- Formations des intervenants.
- Intégration de mesures favorisant les SHV dans ce qui existe déjà.

 Norme sociale à travailler.

## Environnement économique:

- Certaines activités gratuites.
- Initiatives porteuses présentes.
- Le levier financier peut être grandement amélioré pour favoriser les SHV.

# Retour sur la première rencontre – Orientations

Norme sociale favorable aux SHV

## 1. Accessibilité:

1. \$
2. Infrastructures
3. Horaire
4. Offre diversifiée
5. Sentiment sécurité

## 2. Transport actif:

1. Réseau
2. Aspect utilitaire
3. Sécurité
4. Pour tous

## 3. Vision globale infrastructures:

1. Améliorations des infrastructures existantes
2. Nouvelles infrastructures

## 4. Communication :

1. Faire connaître les bons coups en matière de SHV
2. Faire connaître les services existants

- La Ville devient un modèle, elle influence, elle contamine.
- La préoccupation envers les SHV devient officielle via la Politique (pérennité).
- Les SVH sont incluses dans tous les projets de la Ville.
- Développer et renforcer les partenariats intersectoriels.

---

# Rôles d'une municipalité en saine alimentation

---

Modifier l'environnement bâti pour encourager une saine alimentation chez les jeunes.

Adopter des politiques entourant l'environnement alimentaire.

Modification règlements de zonage.

Faciliter l'accès à des aliments frais.

Offrir des choix santé dans les infrastructures municipales.

Promouvoir un environnement alimentaire sain.

---

# Dans les politiques municipales en SA...

---

## Création d'environnements alimentaires sains.

- Accès à des aliments de haute valeur nutritive.
- Formation des intervenants.
- Promotion de la saine alimentation.
- ◉ Développement durable
- Influence

[ Dans les infrastructures municipales.

[ Dans les événements festifs.

[ Dans les camps de jour.

---

# Rappel des environnements favorables

---

## **Environnement physique:**

comprends les éléments naturels et artificiels de l'environnement.

- Naturels (l'air, l'eau, le sol, etc.)
- Artificiels bâti et aménagés (infrastructures).
- Artificiels technologiques (les véhicules)

## **Environnement socioculturel:**

comprends les éléments relatifs aux structures et aux modes de fonctionnement des individus ou des groupes d'individus ainsi qu'à la culture qui en est issue.

- Les rapports sociaux
- Les normes et les conventions
- La vision et la représentation de la réalité

---

# Rappel des environnements favorables

---

**Environnement politique:** comprends les structures et les modes de fonctionnement liés à l'organisation et à l'exercice du pouvoir.

- Le système et la culture politique
- Les politiques publiques, les lois et les règlements
- Les systèmes
- Le droit et les traités internationaux

**Environnement économique:** Comprends les structures et les modes de fonctionnement liés aux activités de production, de consommation et d'utilisation de la richesse ainsi que les valeurs et les motivations qui servent de fondement aux décisions économiques.

- Le prix relatif des biens et des services
- Le niveau de revenu et la distribution de la richesse
- Les pratiques commerciales
- Le marché de l'emploi
- Les institutions
- La structure et la conjoncture économique



Annexe IV : Présentation 3e rencontre d'élaboration (Tabac) et plan d'action

# **RENCONTRE D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE MUNICIPALE SUR LES SHV – VOLET CESSATION TABAGIQUE ET PLAN D'ACTION**

25 février 2015

**Marie-Pierre  
Arsenault**

**CESTRA**

---

# Ordre du jour

---

- 1- Bienvenue et présentation de la rencontre (5 min)
- 2- Retour sur les deux premières rencontres (20 min)
- 3- Rôles d'une municipalité en cessation tabagique (20 min)
- 4- « Brainstorm » tabac, que peut-on faire de plus? (30 min)
- 5- Pause (10 min)
- 6- Retour sur le schéma de la politique + explication du travail à faire (10 min)
- 7- Travail en équipe sur le plan d'action (30 min)
- 8- Mise en commun et vote (20 min)
- 9- Validation de la priorisation des actions (15 min)
- 10- Retour sur la rencontre et prochaine rencontre (10 min)

---

# Carte des AAA – Environnement physique

---

## **MVPA:**

- Beaucoup d'infrastructures présentes ou endroits à très fort potentiel de développement pour favoriser un MVPA.
- Accessibilité importante, inclue l'aspect utilitaire et la diversité.
- Initiatives en place: pédibus, gratuité de certaines activités.

## **SA:**

- Accessibilité plus difficile pour certains quartiers.
- Environnement alimentaire près des écoles et des centres sportifs à revisiter.
- Offre alimentaire dans les infrastructures municipales est les événements à travailler (atouts).

---

# Carte des AAA – Environnement politique

---

## **MVPA:**

- Sensibilisation et ouverture de l'administration municipale au bien-être des citoyens et aux SHV.
- Présence d'une mobilisation autour des SHV.
- Reste à officialiser le tout par des politiques qui mènent à des changements durables.

## **SA:**

- Beaucoup de politiques et de réglementations en faveur de la saine alimentation déjà en place dans plusieurs milieux.
- Favoriser l'offre alimentaire via des politiques et réglementations (boissons énergisantes, zonage fast-food, dépanneur, etc.)

---

# Carte des AAA – Environnement socioculturel

---

## **MVPA:**

- Place du jeu libre?
- Formations des intervenants.
- Intégration de mesures favorisant les SHV dans ce qui existe déjà.
- Norme sociale à travailler.

## **SA:**

- Plusieurs initiatives en place pour sensibiliser à la saine alimentation (ateliers 5 épices dans les écoles, jardins communautaires, nutritionnistes dans les écoles, etc.).
- Accompagner les concessionnaires dans le changement vers une offre alimentaire saine.

---

# Carte des AAA – Environnement économique

---

## **MVPA:**

- Certaines activités gratuites.
- Initiatives porteuses présentes.
- Le levier financier peut être grandement amélioré pour favoriser les SHV.

## **SA:**

- Quelques initiatives en place, ou à venir pour favoriser l'accès économique à des aliments frais.
- Accès économique à travailler.

---

# Synthèse situation idéale

## MVPA

---

### Accessibilité

- Budget
- Infrastructures
- Heures
- Offre (activités diversifiées)
- Entente école

### Transport actif

- Réseau
- Norme sociale
- Élèves
- Installations
- Aînés
- Utilitaires

Développer sentiment de sécurité /laisser-aller (surveillance enfant).

Communication : faire connaître

Pérennité et adhésion à la politique SHV

- La Ville est un modèle pour les citoyens ainsi que pour les autres municipalités.

---

# Synthèse situation idéale SA

---

## Accessibilité :

- Économique
- Population vulnérable
- Choix santé
- Jardins communautaires
- Marchés publics
- Événements
- Machines distributrices
- Eau
- Diminution des boissons énergisantes

## Zonage :

- Écoles
- Favoriser restaurants santé
- Diminution du nombre de fast-foods

## Offre alimentaire :

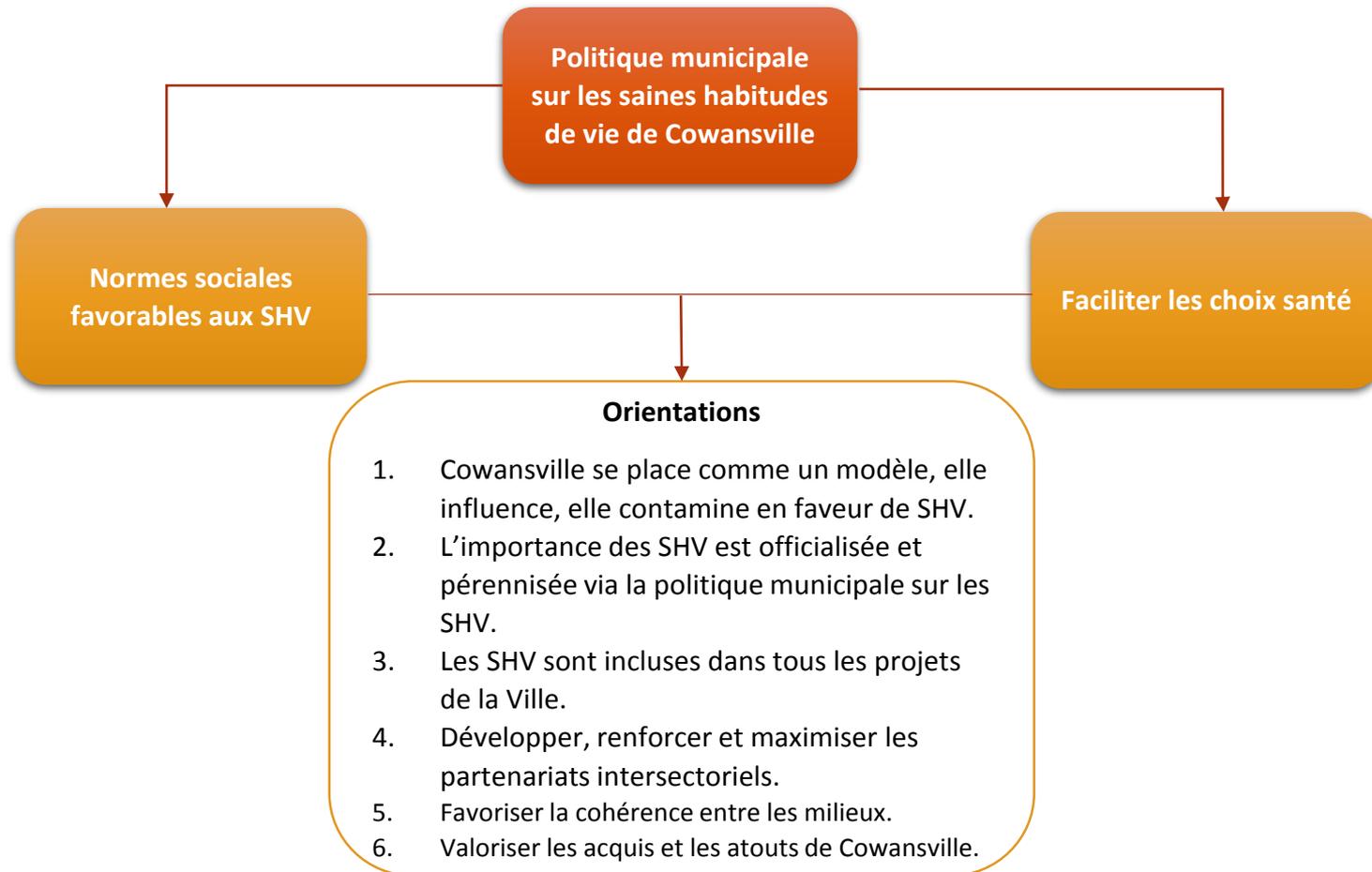
- Infrastructures municipales

Norme sociale

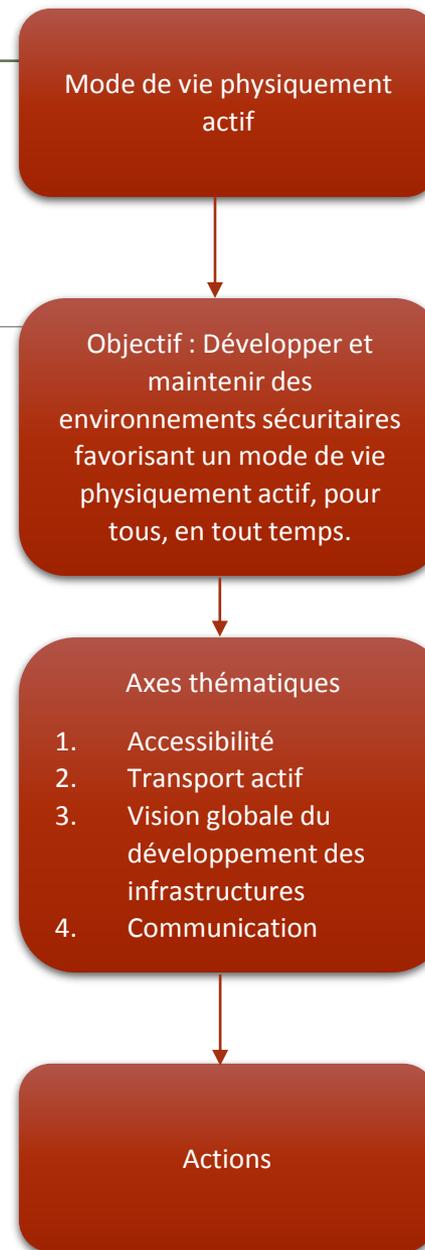
Politique SA

**Environnement alimentaire sain pour tous en tout temps.**

# Buts et orientations de la politique



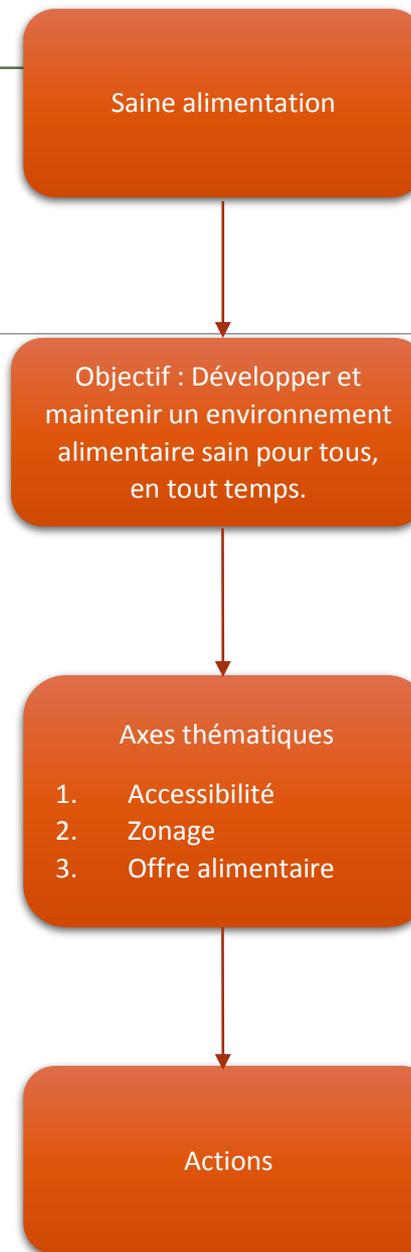
# MVPA – objectif, axes d'action



---

# SA – objectif, axes d'action

---



# RENCONTRE COHÉRENCE

Annexe V : Présentation  
rencontre de cohérence

*Politique  
municipale  
sur les saines  
habitudes de  
vie*

---

*Marie-Pierre  
Arsenault*

*26 mars 2015*

*CESTRA*

# Objectifs de la rencontre

---

# Objectifs de la rencontre

- 1. Réflexion sur le cohérence de la politique*
- 2. Élaboration du plan d'action*

# Cohérence de la politique

---

# Objectifs principaux et orientations

## *Objectifs principaux*

- 1. Des normes sociales favorables aux saines habitudes de vie.*
- 2. Faciliter les choix sains.*

## *Orientations*

- 1. Cowansville se place comme un modèle, elle contamine en faveur des SHV.*
- 2. L'importance des SHV est officialisée par la politique municipale.*
- 3. Les SHV sont incluses dans tous les projets de la Ville.*
- 4. Développer, renforcer et maximiser les partenariats intersectoriels.*
- 5. Favoriser la cohérence entre les milieux*
- 6. Valoriser les acquis et les atouts de Cowansville.*

---

# Objectifs thématiques

## **MVPA :**

*Développer et maintenir des environnements favorisant un mode de vie physiquement actif, pour tous, en tout temps.*

## **SA :**

*Développer et maintenir des environnements favorisant la saine alimentation, pour tous, en tout temps.*

## **Environnements sans fumée :**

*Développer et maintenir des environnements sans fumée, pour tous, en tout temps.*

---

# Axes thématiques

## **MVPA :**

1. *Accessibilité*
2. *Transport actif*
3. *Vision global du développement des infrastructures*
4. *Communication*

## **SA :**

1. *Accessibilité*
2. *Zonage*
3. *Offre alimentaire*
4. *Communication*

## **Environnements sans fumée :**

1. *Respect de la réglementation*
2. *Sensibilisation*
3. *Communication*

---

# Caractéristiques d'une bonne politique

- *Applicable*
- *Réaliste*
- *Réalisable*
- *Accessible à tous*
- *Vocabulaire adapté pour population générale*
- *Synthétisée*
- *Ayant une vision globale des saines habitudes de vie*
  - MVPA
  - SA
  - Tabagisme
  - Effets potentiels sur santé mentale

# Élaboration plan d'action

An 1

# An 1 MVPA

Actions	Accords AN 1	Deuxième option	Nombre retraits	Axes thématiques
[Améliorer l'accessibilité aux loisirs (tarifs, heures, disponibilité locaux).]	5	3 (An 2)	1	Accès
[Accès gratuit piscine extérieure (dans un premier temps).]	7			Accès
[Déneiger les trottoirs et les corridors actifs en premier.]	6			Accès
[Entretien des corridors actifs]	4	2 (An 2)	2	Accès
[Récupération d'objets sportifs]	4		3	Accès
[Coffre à jouets]	4		3	Accès
[Communication parents avec circuits des corridors actifs pour se rendre aux écoles, ex. circuit sécuritaire de rue William à rue Ste-Thérèse (école).]	6	1 (An 3)	1	Communication
[Mieux faire connaître l'offre d'activités gratuites]	7		2	Communication
[Informer et éduquer les citoyens sur la notion de sécurité; des avantages, circuits offerts dans la municipalité.]	5	1 (An 2; An 3)	1	Communication
[Assurer la sécurité du corridor actif, prévoir sommes dans le budget annuel. Consolidation avant de développer de nouveaux projets.]	8	2 (An 2)		Transport actif
[Assurer la présence de supports à vélo aux lieux d'intérêts (rue commerciale, parc, école, etc.).]	5	2 (An 2)		Transport actif
[Optimiser le plan de déplacement.]	7			Transport actif
[Application du plan de déplacement]	3	2 (An 2)	1	Transport actif
[Augmenter le nombre et la sécurité des corridors actifs.]	2	2 (An 3)	1	Transport actif
[Débarcadères pour les écoles]	2		2	Transport actif
[Entrée VIP pour piétons et vélos lors des événements.]	4*		4	Transport actif
[Proposer des parcours de marche (événements), liens avec les corridors actifs]	5	1 (An 2; An3)	1	transport actif
[Mettre en place les recommandations de Ma municipalité à pied à vélo et informer les citoyens (communication)]	5	2 (An 2)	1	transport actif et communication
[Ententes avec écoles pour infrastructures]	5	2 (An 2)	1	Vision globale

# An 1 SA

Actions	Accords an 1	Deuxième option	Nombre retraits	Axes thématiques
[Lieux municipaux pour allaitement]	3	2 (An 2)	1	Accès
[Promotion marché public]	7	1 (An 2)		Communication
[Revoir l'offre au marché public (producteurs)]	5	1 (An 2)	1	Offre alimentaire
[Bonifier l'offre alimentaire dans les événements municipaux et infrastructures municipales]	6	1 (An 3)		Offre alimentaire
[Machines distributrices]	5		3	Offre alimentaire
[Offre alimentaire améliorée (réunions et formations)]	7		2	Offre alimentaire

# An 1 SHV

Actions	Accords an 1	Deuxième option	Nombre retraits	Axes thématiques
[Encadré dans le journal local ou «bulletin municipal» des bons coups en SHV, prendre des exemples de différents milieux.]	6		2	Communication
[Plan de communication pour les citoyens afin de promouvoir SHV.]	6	1 (An 2)		Communication
[Par le site web de la ville, recevoir les demandes ou requêtes de citoyens, évaluer la pertinence des demandes en fonction des besoins de la communauté.]	4		3	Communication
[Formation de tous les employés de la ville aux SHV.]	4	2 (An 2; An 3)	2	Vision globale
[Intégrer des critères d'aménagement favorables aux SHV dans le PU, les PPU et autres règlements ayant le pouvoir de soumettre les promoteurs/développeurs de nouveaux développements.]	3*	3 (An 2)		Vision globale
[Intégrer SHV dans l'organisation de la Ville (politique, action, vision).]	5	2 (An 2)		Vision globale
[* Attention pour trouver des actions répondant aux besoins des jeunes, adultes et aînés.]	5		1	
[Élaborer de la réglementation afin de rendre réalisable la politique SHV.]	3		3	
[Trouver un moyen pour évaluer nos efforts et les changements obtenus, ex. augmentation du nombre d'employés qui se rendent au travail à pied ou en vélo, augmentation du nombre d'élèves, etc.]	3	2 (An 3)	2	
[Trouver et définir les bonnes personnes du comité SHV.]	4		3	
[Améliorer la collaboration entre les milieux (municipal, scolaire, petite enfance, travail).]	3	3 (An 2)	1	

# An 1 Tabac

<b>Actions</b>	<b>Accords an 1</b>	<b>Deuxième option</b>	<b>Nombre retraits</b>	<b>Axes thématiques</b>
[Stratégie de communication (associations sportives, journaux, commerces)]	5	1 (An 2; An3)		Communication
[S'assurer que les édifices municipaux respectent la loi (distance cendriers)]	4	3 (An 2)	1	Réglementation
[Tabac- affichage dans les parcs]	5	2 (An 2)	1	Sensibilisation
[Événements sans fumée (zones fumeurs) - fêtes familiales]	4	2 (An 2)	1	Sensibilisation
[Sensibiliser les organismes sportifs]	4*	4 (An 2)	1	Sensibilisation

# Élaboration plan d'action

An 2

# An 2 MVPA

Actions	Accords AN 2	Deuxième option	Nombre retraits	Axes thématiques
[Développer corridors actifs utilitaires (ex. vers les commerces).]	7			Transport actif
[Aménager un réseau cyclable utilitaire bien connecté et relié aux différents quartiers et aux lieux d'intérêt.]	7	3 (An 3)		Transport actif
[La vitesse pratiquée dans les rues n'excède pas la vitesse affichée (souhaitée) grâce à la configuration adéquate de la rue (ex. éviter les rues très larges avec une vitesse affichée de 30km/h).]	2*	2 (An 3)	2	Transport actif
[Programme de récompenses ou privilèges pour employés qui se déplacent à pied ou à vélo.]	3*		3	Transport actif
[Développer des trajets «utilitaires» spécifiques aux besoins des aînés.]	5	2 (An 3)	1	Transport actif
[Voir différentes possibilités de transport actif (pied, vélo, transport collectif).]	3		2	Transport actif
[Partenariat transport collectif]	3	2 (An 3)	2	Transport actif
[L'aménagement des parcs se fait en ayant une vision globale de l'ensemble des parcs de la ville ainsi que la population que chacun d'entre eux dessert.]	4	3 (An 3)		Vision globale
[Créer des aménagements en collaboration avec le milieu soit la Ville, promoteur, citoyens.]	3	3 (An 3)	1	Vision globale
[Entente municipale/communautaire/scolaire/petite enfance, pour le partage des infrastructures.]	3	3 (An 1)	1	Vision globale

# An 2 SA

<b>Actions</b>	<b>Accords AN 2</b>	<b>Deuxième option</b>	<b>Nombre retraits</b>	<b>Axes thématiques</b>
[Modifier les protocoles d'entente avec les concessionnaires de casse-croûtes]	4	2 (An 1)	1	Offre alimentaire
[Commanditaires clubs sportifs]	3*		3	Offre alimentaire
[Politique urbanisme/zonage.]	4	2 (An 3)	1	Zonage

# An 2 SHV et Tabac

<b>Actions</b>	<b>Accords AN 2</b>	<b>Deuxième option</b>	<b>Nombre retraits</b>	<b>Thèmes</b>	<b>Axes thématiques</b>
[Colloque ou journée d'échanges avec tous (scolaire, communautaire, commercial) les acteurs de Cowansville pour partager la vision commune sur les SHV.]	5	3 (An 1)		SHV	Communication
[Intégrer SHV dans les schémas d'aménagement]	2	1 (An 1; An 3)	1	SHV	Vision globale
[Événements sans fumée - progression]	3	2 (An 1)	2	Tabac	Sensibilisation

# Élaboration plan d'action

An 3

<b>Actions</b>	<b>Accords AN 3</b>	<b>Deuxième option</b>	<b>Nombre retraits</b>	<b>Thèmes</b>	<b>Axes thématiques</b>
[Mesures d'apaisement de la circulation.]	3	2 (An 1; An 2)		MVPA	Transport actif
[Complémentarité des parcs municipaux (pas tous pareil), alternatives «naturelles» aux modules (jeux, skate parc).]	3	1 (An 2; Plus tard)		MVPA	Vision globale
[Aménagements comestibles (municipal, commerce)]	4		2	SA	Offre alimentaire
[Assurer une connexité entre les quartiers et les lieux d'intérêt (ex. éviter les culs-de-sac sans passage piétonnier).]	3	2 (An 2)	1	SHV	Accès
[Norme iso SHV pour événements?]	3*		3	SHV	Communication
[Politique de développement (mixité des usages, priorisation ou tenir compte des plus vulnérables).]	3	2 (An 1)	1	SHV	Vision globale
[Favoriser la mixité et la compacité dans le périmètre d'urbanisation.]	3	2 (An 2)	1	SHV	Vision globale
[Ententes avec promoteurs immobiliers pour intégration SHV dans les plans]	2	2 (Plus tard)	1	SHV	Vision globale
[Événements sans fumée - fête de la St-Jean]	3*		3	Tabac	Sensibilisation

**Élaboration  
plan d'action**

**Retraits**

<b>Actions</b>	<b>Retraits</b>	<b>Deuxième option</b>	<b>Thèmes</b>	<b>Axes thématiques</b>
[Politique municipale = zone sécurisée sans voiture autour des écoles.]	5	2 (An 2)	MVPA	Transport actif
[Remboursement du kilométrage par les employeurs lorsque l'employé utilise le TA (ville, fonctionnaire) ou rabais sur l'inscription aux activités de la ville.]	7	1 (An 1; An 3)	MVPA	Transport actif
[Campagnes de financement]	5	3 (An 2)	SA	Offre alimentaire
[Brigades SHV]	6	2 (An 3)	SHV	Communication
[Modifier les protocoles]	6	2 (Plus tard)	SHV	
[Avoir un processus de plainte et/ou demande de citoyens et évaluer toutes les avenues avant de prendre une décision.]	5	3 (An 1)	SVH	Communication

**Élaboration  
plan d'action**

Pour  
discussion

<b>Actions</b>	<b>Retraits</b>	<b>Deuxième option</b>	<b>Thèmes</b>	<b>Axes thématiques</b>
[Douches dans les services municipaux]	3	2 (An 3)	MVPA	Accès
[Événements sportifs pour découvrir nos corridors actifs et sentiers.]	3	2 (An 2; An 3)	MVPA	Communication
[Tous les nouveaux quartiers sont dotés de trottoirs.]	4	2 (An 3; Plus tard)	MVPA	Transport actif
[Asphaltage impeccable et absence de roches en tout temps dans les corridors actifs.]	4	3 (An 1)	MVPA	Transport actif
[Créer des sentiers actifs au lieu de parcs isolés.]	4	3 (An 3)	MVPA	Transport actif
[Marché public roulant]	3	3 (An 2)	SA	Accès
[Auto-cueillette]	4	2 (An 2; An 3)	SA	Accès
[Paniers de légumes, en faire la promotion, qu'ils soient plus connus et accessibles.]	4	2 (An 1)	SA	Communication
[Liens producteurs / cueillette]	4	3 (An 1)	SA	Communication
[Règlement de zonage]	3	2 (An 2; An 3)	SA	Zonage
[Finaliser nos projets avec une phase de VOIR (partage) ex, photo d'un nouveau parc.]	3	2 (An 1; An 2)	SHV	Communication
[Collaboration des milieux; recensement des infrastructures.]	4	3 (An 1)	SHV	Vision globale
[Faire des actions annuelles pour le suivi de la politique SHV.]	3	2 (An 1; An 2)	SHV	